Clôture de l'assemblée générale de l'Association des maires ruraux de l'Orne

le 7 février 2004

Intervention de M. Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire

Salutations

Que voulons-nous ?

Notre département de l'Orne est peut être à un tournant de son histoire. Pour des raisons qui lui sont propres et pour des raisons qui tiennent à la société toute entière.

L'Orne a un défi à relever : celui de la démographie. Près de 1000 habitants perdus entre les 2 recensements ; 1 commune sur 5 ayant moins de 15 habitants au km² ; un poids encore très fort de l'agriculture, entraînant une sensibilité exceptionnelle à l'évolution de la politique agricole commune.

Donc toutes les apparences d'un département en perte de vitesse : « arriéré » - ou, pour être dans le vent du politiquement correct, « enclavé ».

Mais, précisément, les nouvelles infrastructures attendues depuis si longtemps sont devenues, grâce au combat de beaucoup, une réalité ou une certitude proche. L'Orne est désormais reliée par les grands axes structurants réalisés ou en cours de réalisation à l'environnement national et international. L'Orne a cessé d'être enclavée vis-à-vis de l'extérieur.

S'agissant de la démographie, ce n'est pas parce que l'Orne a perdu 1000 habitants qu'elle a perdu son âme. Au contraire, aujourd'hui, c'est d'avoir gardé son âme qui peut lui faire revenir ses habitants.

Evolution des goûts de nos concitoyens qui, après avoir connu un emballement pour la vie urbaine, retrouvent le besoin de calme, de convivialité, de proximité de la nature. Le désert vert ne fait plus peur, il peut se remplir d'une vie nouvelle.

Conclusion : voulons-nous regarder ce qui s'est passé ou ce qui se prépare ?

Sans un mental de gagnants, nous ne saisirons pas les chances qui s'offrent à nous. Mais je sais bien qu'il faut aussi une tactique de jeu pour marquer l'essai.

Que pouvons-nous ?

Réhabiliter la valeur du travail

Pour donner aux jeunes le goût de rester dans l'Orne, il faut leur permettre de trouver un premier emploi dans l'Orne. Mais on ne saura jamais donner un emploi à celui qui refuse le travail !

Le travail à la campagne n'est pas tout à fait de même nature que le travail en ville – surtout dans les grandes villes. La césure entre le monde du travail et ce que certains, aujourd'hui, appellent « la vraie vie »n'existe pas. Mais je suis persuadé qu'un nombre croissant de nos concitoyens vont trouver dans la vie à la campagne un nouveau mode d'épanouissement personnel, y compris parmi les agents de l'Etat et leurs conjoints.

Encourager l'agriculture

Nos agriculteurs sont attachés à la noblesse de « l'acte de produire ». Ils ne souhaitent donc pas pousser jusqu'au bout la logique du « découplage » permis par la réforme de la PAC. Saluer ce choix courageux.

Face aux difficultés d'écoulement de la production laitière, les agriculteurs de l'Orne vont proposer un grand plan d'adaptation sur 3 ou 4 années. Les collectivités locales pourraient participer à la mise en œuvre de ce plan, notamment pour la modernisation des bâtiments d'élevage.

Exprimer votre volonté de vous mettre tout de suite au travail pour étudier ce plan et mettre en place les financements.

Assurer le service public

Il y a un lien direct entre l'emploi et la qualité du service public.

Le handicap qui pèse sur notre pays est d'avoir un secteur public qui ne s'est pas modernisé au côté d'un secteur privé confronté à la concurrence. Il y a donc, d'un côté, la politique d'allègement des charges qui vise directement à la création d'emplois et, de l'autre, la politique de modernisation du service public.

Distinguer le traitement des données (back-office) et le contact avec le public (front office).

La politique de la Poste est un bon exemple : pas de présupposés, concertation, progressivité. Mais l'idée d'un moratoire est dangereuse. Car un bureau de poste ouvert 2 heures par jour est un bureau qui décourage les clients. Et les clients qui désertent le bureau rural ne reviendront pas demain dans le Point Poste ouvert chez le commerçant ou au secrétariat de mairie.

De même, pour les écoles, il ne faut pas accepter l'application d'un plan visant à fermer par principe les écoles isolées, mais il ne faut pas défendre non plus les écoles trop peu fréquentées.